

28 mai 2010 -11:55

Appartient à Conseil des ministres du 28 mai 2010

## Services de secours

### Adaptation de la formation pour les membres de la Sécurité civile

### Adaptation de la formation pour les membres de la Sécurité civile

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) qui adapte la subvention accordée aux écoles du feu.

Les écoles du feu sont des centres provinciaux de formation reconnus. Vu que le Centre fédéral de connaissances pour la Sécurité civile du SPF Intérieur souhaite élargir l'accès à la formation et l'améliorer, le montant de la subvention sera négocié et sera associé à un contrat d'administration par école.

(\*) modifiant l'arrêté royal relatif à la formation des membres des services publics de secours.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de  
la Justice  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11  
<http://www.justice.belgium.be>